



AUCAME  
Caen Normandie

# LES « QU'EN SAVONS-NOUS ? »,

MARQUEUR DES ACTIVITÉS DE L'AGENCE ET DES TRANSITIONS À L'ŒUVRE



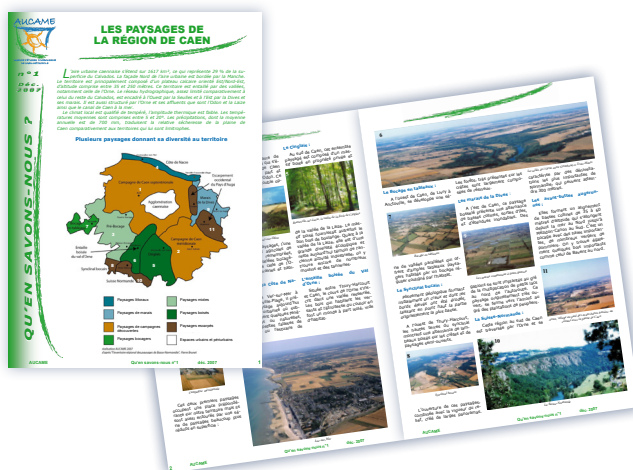
En 2007, l'Aucame a diffusé le premier numéro d'un quatre-pages thématique, « Qu'en savons-nous ? », devenu la publication phare de l'agence. Pédagogique et illustré, chaque numéro traite, de façon synthétique, d'un sujet en lien avec l'urbanisme et la vie des territoires. La ligne éditoriale prévoit 10 numéros par an, un rythme de production jamais démenti. Les thèmes abordés sont très variés et reflètent à la fois l'activité de l'agence, mais aussi les préoccupations du moment. Une relecture des thématiques abordées permet d'apprécier les sujets qui mobilisent l'agence et les transformations en cours qu'ils illustrent. Les QSN avaient pour vocation au départ d'apporter des éléments de connaissance sur le territoire caennais et les outils d'urbanisme existants. Le quatre-pages de l'Aucame s'est diversifié et devient aujourd'hui le baromètre des évolutions sociétales.

En 2016, l'agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole, l'Aucame, a fêté ses 10 ans et a souhaité à cette occasion faire une relecture des activités et des sujets traités depuis sa création. Un événement a été organisé à Caen le 30 mars 2016, jour anniversaire officiel de la naissance de l'Aucame<sup>1</sup>, et une exposition, présentant les travaux et thématiques abordés au cours des 10 ans écoulés, a été réalisée pour la circonstance. À l'issue de cette manifestation, les élus de l'Aucame ont suggéré de consacrer un numéro spécial de « Qu'en savons-nous ? », pour honorer cet événement. Le choix du numéro 100 a été retenu pour célébrer là aussi la création de cette publication dont le premier numéro, consacré aux paysages de la région de Caen, a été diffusé en décembre 2007.

## LES QSN, PUBLICATION PHARE DE L'AUCAME

À cette époque, l'équipe de l'Aucame était totalement mobilisée dans l'élaboration du SCoT de Caen-Métropole, un grand projet qui avait motivé la création de l'agence d'urbanisme afin de contribuer à la redynamisation du bassin caennais suite à la fermeture de l'entreprise Moulinex. Cette période initiale a permis de produire et capitaliser un très grand nombre d'informations sur Caen et son espace périurbain, grâce notamment aux ateliers thématiques organisés dans le cadre du SCoT. Tous les éléments engrangés ont favorisé l'acculturation des acteurs locaux dans des domaines très variés et, très vite, est apparue comme une évidence la nécessité de créer une publication pour diffuser les connaissances acquises. L'objectif était à la fois d'informer les acteurs locaux sur des sujets particuliers et de rendre visible l'agence sur son territoire. De là est né le quatre-pages historique de l'Aucame, « Qu'en savons-nous ? », dont le 110ème numéro a été publié en juin 2019.

Pourquoi ce nom ? A l'origine, le concept se rapprochait des « Que sais-je ? » dont chaque livre traite d'un seul sujet. L'Aucame a donc choisi par analogie un nom qui fasse référence à la collection « Que sais-je ? », d'où le titre « Qu'en savons-nous ? ». L'agence étant implantée sur le territoire caennais, l'intitulé imaginé au départ était « Caen savons-nous ? », mais ce jeu de mots a été très vite abandonné du fait de son échelle potentielle de diffusion. Ce renoncement s'est avéré pertinent, car le quatre-pages de l'Aucame est lu bien au-delà de Caen. Le format quatre-pages et son côté synthétique et pédagogique sont en effet très appréciés pour faire le point sur un sujet



<sup>1</sup> L'Aucame a été officiellement agréée par l'État le 30 mars 2006.

## QUELQUES BEST OF AU FIL DU TEMPS



#25 - Le Mode d'occupation du sol (MOS) de l'Aucame - sept. 2010



#36 - Les pôles métropolitains - nov. 2011



#43 - Du Grand Paris... à Paris Seine Normandie - mai 2012



#65 - Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) - oct. 2014



#80 - La copropriété - janv. 2016



#108 - Villes reconstruites - déc. 2018



#111 - De la réglementation thermique à la RE 2020 - juin 2019

donné. Certains numéros ont été diffusés en l'état dans d'autres territoires et ont même été parfois publiés, après accord, dans des ouvrages scolaires. Vitrine de l'agence, les « *Qu'en savons-nous ?* » sont aujourd'hui connus sous l'acronyme *QSN*.

En termes de production, la ligne éditoriale prévoyait 10 numéros par an, un principe qui perdure avec une régularité jamais démentie. Les *QSN* ont dans un premier temps été imprimés en 1 000 exemplaires, puis la diffusion papier a été réduite à 200 pour des raisons économiques et écologiques. Certains numéros sont tirés en grande quantité pour être diffusés lors d'un évènement exceptionnel. C'est le cas par exemple du n°103 consacré à l'histoire de la politique de la ville qui a été produit spécifiquement en 2018 pour fêter localement les 40 ans de cette politique nationale. Au-delà du papier, l'Aucame privilégie une diffusion en ligne des *QSN* : tous les numéros, gratuits, sont librement téléchargeables sur le site internet de l'agence qui a été entièrement relooké en 2018. Cet accès numérique favorise le rayonnement des *QSN* bien au-delà de la région caennaise.

## UN QUATRE-PAGES THÉMATIQUE POUR INFORMER LES ACTEURS LOCAUX

Aux débuts de l'agence, entre 2007 et 2011, les premiers *QSN* visaient surtout à apporter des éléments de connaissance sur le territoire caennais et les concepts et outils d'urbanisme en vigueur. Les sujets traités avaient souvent un lien direct avec les thématiques du SCoT de Caen-Métropole en cours d'élaboration. Les ateliers du SCoT, organisés en amont pour acculturer les acteurs locaux, ont été une source d'inspiration des *QSN* et ont même influé sur leur forme. Les numéros ont, en effet, été dissociés par couleur en fonction de leur thématique dominante dont la segmentation se réfère directement aux ateliers du SCoT : violet pour socio-démographie, vert pour environnement et paysages, gris pour aménagement du territoire, rouge pour économie, bleu pour mobilités-transports, orange puis marron pour habitat. Cette distinction par couleur a été abandonnée en 2015 par souci de simplification et parce que les sujets évoluent fortement et n'entrent plus toujours dans les cases.

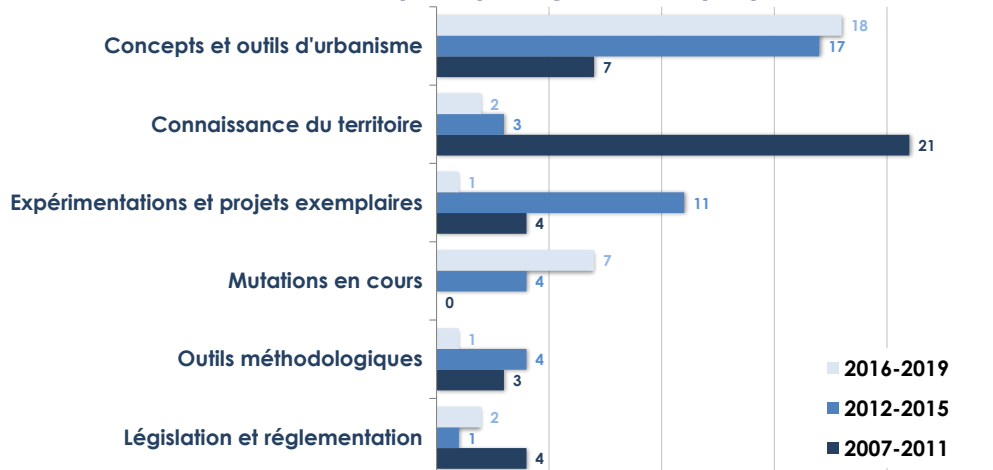


Une fois le SCoT adopté en 2011, l'Aucame est entrée dans une phase de redéfinition de ses missions qui a conduit à reconfigurer les activités et les travaux de l'agence. La structuration des observatoires et l'émergence de sujets nouveaux ont fait évoluer la teneur des *QSN*. Les notes d'observations apportent désormais les éléments de connaissance du territoire, les *QSN* se limitant à des thèmes de culture générale. La majorité d'entre eux concernent des concepts et outils d'urbanisme, mais les centres d'intérêt sont beaucoup plus larges. Sur la période 2012-2015, l'accent a été mis sur la présentation d'expérimentations et de projets exemplaires pour valoriser les expériences réussies localement ou ailleurs. Ce travail de « benchmark » permet de repérer des projets novateurs et de tirer les leçons du succès pour le cas échéant les transposer dans la région caennaise. D'une manière générale, tous les quatre-pages de l'Aucame ont un lien avec des préoccupations locales orientant le choix des thématiques. Dans la forme, la 4<sup>e</sup> page des *QSN* est toujours consacrée à la situation et aux enjeux du territoire au regard du sujet traité.

### Objet des QSN traités (en %) de 2007 à 2019\*

	En %
Concepts et outils d'urbanisme	38
Connaissance du territoire	24
Expérimentations et projets exemplaires	15
Mutations en cours	10
Outils méthodologiques	7
Législation et réglementation	6
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

### Nombre de numéros parus par objet traité et par période\*



\* L'année 2019 n'inclut que les QSN publiés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin de l'année.

## UNE MONTÉE EN PUISSANCE DES THÈMES À VOCATION PROSPECTIVE

En termes d'objet, l'activité de l'agence et l'actualité juridique ont conduit à rédiger des QSN spécifiques présentant des outils développés par l'Aucame (Mode d'occupation des sols, OpenEquipements<sup>14</sup>...) et des lois et réglementations nouvellement promulguées (lois RCT<sup>2</sup> et ELAN<sup>3</sup>, RE 2020<sup>4</sup>...). Ces dernières années, les sujets concernant les mutations en cours montent en puissance et confèrent aux QSN une vocation de plus en plus prospective. La 1<sup>ère</sup> génération des QSN avait surtout pour objet d'apporter des éléments de connaissances sur la situation du territoire et les outils en vigueur. La 2<sup>e</sup> génération des quatre-pages de l'Aucame met plus l'accent sur les sujets émergents au niveau sociétal et les signaux faibles qui préfigurent des bouleversements majeurs. Ils constituent une forme de thermomètre des sujets qui arrivent sur Caen : ils permettent d'avoir le « nez au vent » et d'anticiper les nouvelles manières de faire qui vont impacter le développement du territoire caennais. L'analyse des grands domaines et des thématiques précises des QSN donnent un aperçu des mutations à l'œuvre.

En effectuant une relecture des numéros, les sujets traités dans les QSN reflètent à la fois la vie de l'agence et l'évolution des préoccupations du moment. L'arrivée de nouveaux chargés d'études permet en effet d'accroître les compétences de l'Aucame et d'explorer de nouvelles thématiques. Le renforcement de l'équipe permet également d'élargir le champ d'observation et de veille de l'agence et par voie de conséquence de mieux appréhender les transformations en cours. Les mutations perçues orientent le choix des thèmes des QSN qui deviennent alors de véritables marqueurs des transitions à l'œuvre.

Au début de l'agence, les grands domaines des QSN concernaient surtout la population et les modes de vie, l'organisation territoriale, l'aménagement urbain, l'économie et l'emploi. La démographie, le commerce et les équipements, l'armature urbaine et l'intercommunalité, les documents d'urbanisme et les projets urbains constituaient les sujets de prédilection. Ces choix s'inscrivaient surtout dans le prolongement de l'élaboration du SCoT.



<sup>1</sup> Base de données développée conjointement par l'Aucame et le département du Calvados pour géo-localiser de façon précise les équipements publics et privés du Calvados.

<sup>2</sup> RCT : Réforme des collectivités territoriales françaises (2010).

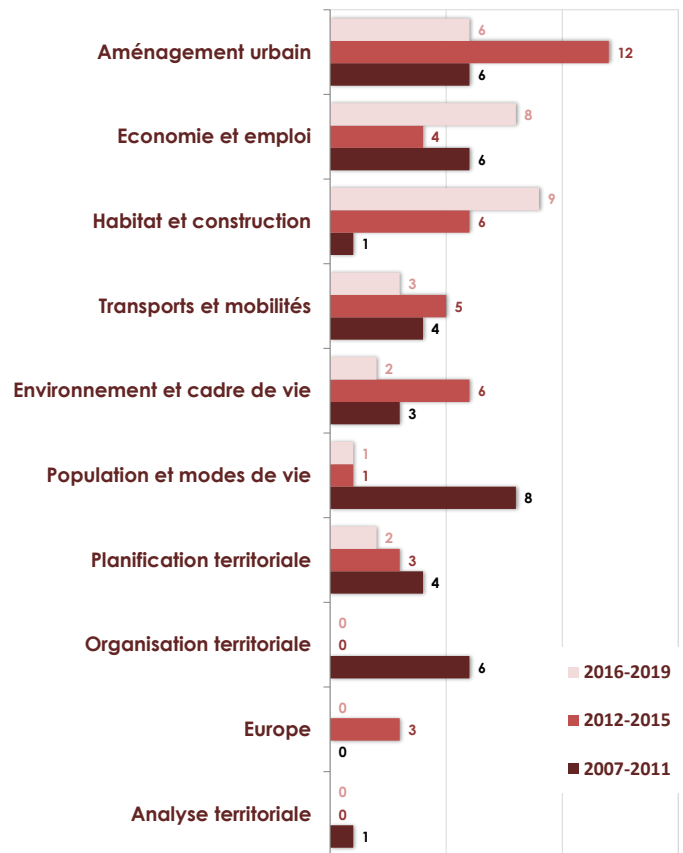
<sup>3</sup> ELAN : Évolution du logement de l'aménagement et du numérique (2018).

<sup>4</sup> RE : Réglementation environnementale.

### Grands domaines des QSN de 2007 à 2019\*

	En %
Aménagement urbain	22
Economie et emploi	16
Habitat et construction	15
Transports et mobilités	11
Environnement et cadre de vie	10
Population et modes de vie	9
Planification territoriale	8
Organisation territoriale	5
Europe	3
Analyse territoriale	1
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

### Nombre de numéros parus par domaine abordé et par période\*



\* L'année 2019 n'inclut que les QSN publiés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin de l'année.

## DES SUJETS DE PLUS EN PLUS EN LIEN AVEC LES TRANSITIONS

### 114 numéros parus à ce jour

- soit 452 pages (8 pages pour ce numéro spécial)
- soit environ 1 600 000 caractères

### Des rédacteurs spécialisés dans les domaines de :

- l'urbanisme
- l'habitat
- l'économie
- la socio-démographie
- l'environnement
- le foncier
- les mobilités

### 1 QSN requiert a minima :

- 6 personnes en interne pour :
- 1 rédaction d'environ 14 000 caractères en moyenne
- 1 recherche et/ou création d'illustrations (photos, schémas, icônes, graphiques, cartes...)
- 1 mise en page
- 2 relectures sur la forme et le fond
- 1 séance de corrections et/ou modifications de la version mise en page
- 1 validation directoriale de fond et de forme avant demande de bon à tirer (BAT) chez l'imprimeur
- 1 validation du BAT pour valider l'impression des 200 exemplaires chez l'imprimeur
- 1 mise en ligne sur [www.aucame.fr](http://www.aucame.fr)
- 1 diffusion sur la plateforme des études normandes Circé et sur le site de la FNAU
- 1 mise sous pli des 80 à 100 exemplaires diffusés par voie postale à nos membres et partenaires
- 1 archivage numérique des fichiers
- 1 gestion du stock papier
- 1 envoi au service de dépôt légal des périodiques de la BNF

Sur la période 2012-2015, la structuration des observatoires a fait évoluer la teneur des QSN. Par grands domaines, l'accent a été mis sur l'aménagement urbain, l'environnement et le cadre de vie, l'habitat et la construction, les transports et la mobilité. Les thématiques les plus abordées concernaient le lien urbanisme et transports, le foncier et la densification urbaine, le logement et les projets urbains sous l'angle des bonnes pratiques. Ces sujets s'inscrivaient souvent dans le prolongement de travaux plus conséquents comme le PLH<sup>1</sup> ou le PDU<sup>2</sup> de Caen la mer. Quelques problématiques sont par ailleurs apparues, en particulier l'Europe et la Vallée de Seine du fait de l'implication de l'Aucame dans les projets européens et la coopération des agences d'urbanisme normandes et franciliennes.

Un net infléchissement s'est opéré sur la période 2016-2019 où les problématiques ont bifurqué vers des sujets plus en lien avec les transitions. L'aménagement urbain reste un grand domaine de prédilection, mais l'habitat et la construction, l'économie et l'emploi occupent une place accrue du fait des thématiques abordées. La nouvelle économie a suscité en particulier de nombreux quatre-pages sur des sujets en lien avec l'innovation économique et technologique (tiers-lieux, bureau de demain, intelligence artificielle, startups...). À l'examen, les thématiques des QSN sont très variées car toutes les sphères de la société sont impactées par les transitions. Les sujets abordés forment un véritable *patchwork* et mettent en exergue les interrogations du moment : alimentation, nature en ville, rénovation thermique, réversibilité des bâtiments, mobilité durable, urbanisme et santé, interstices urbains, espaces publics, logement abordable etc. Tous ces éléments contribuent à la compréhension du monde et esquissent des solutions à apporter pour faire face aux défis de demain.

Certaines problématiques locales suscitent par ailleurs quelques QSN spécifiques. C'est le cas en particulier des villes reconstruites dont l'enjeu est déterminant pour l'attractivité et l'avenir des villes et bourgs de l'Ouest de la Normandie. Cette question englobe plusieurs sujets dont certains ont donné lieu à la rédaction de QSN concernant par exemple les copropriétés ou la rénovation thermique. Au final, les sujets s'entremêlent et apportent, par leur diversité, une vision croisée des lignes de force qui vont faire évoluer le territoire à plusieurs échelles.

Dans la commande initiale, ce QSN devait être publié juste après le n° 99. Bien qu'il porte le n° 100, il a été rédigé en réalité une dizaine de numéros après. Le monde bouge très vite, les QSN de l'agence aussi...

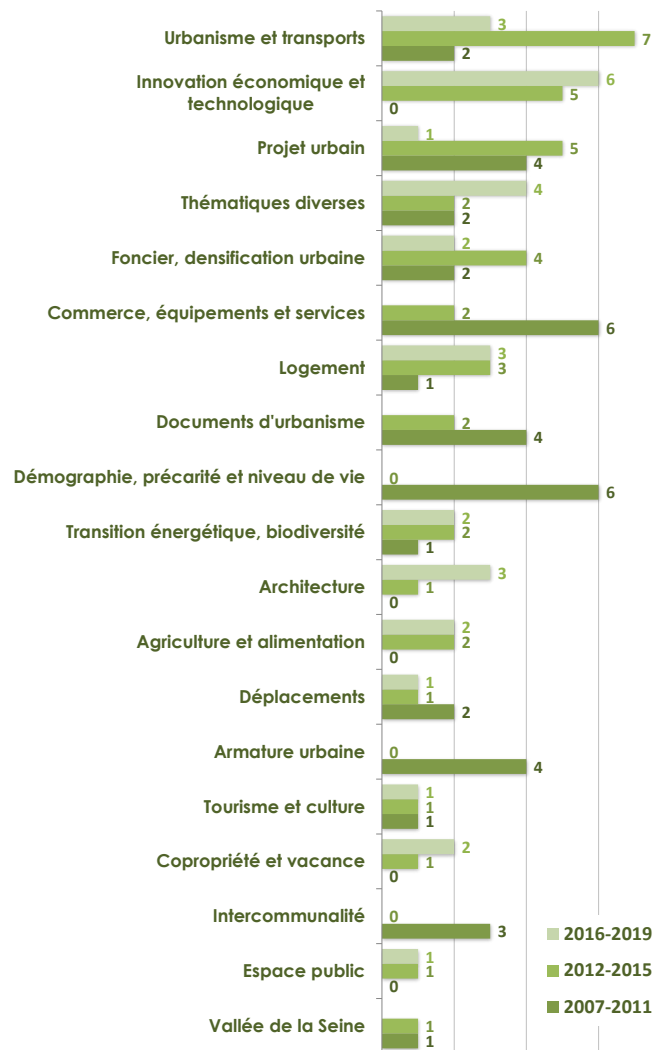
<sup>1</sup> PLH : Programme local de l'habitat.

<sup>2</sup> PDU : Plan de déplacements urbains.

### Thématiques des QSN - période 2007-2019\*

	En %
Urbanisme et transports	11
Innovation économique et technologique	10
Projet urbain	9
Commerce, équipements et services	7
Foncier, densification urbaine	7
Logement	6
Démographie, précarité et niveau de vie	5
Documents d'urbanisme	5
Transition énergétique, biodiversité	5
Armature urbaine	4
Déplacements	4
Agriculture et alimentation	4
Architecture	4
Intercommunalité	3
Copropriété et vacance	3
Tourisme et culture	3
Vallée de la Seine	2
Espace public	2
Thématiques diverses	7
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

### Nombre de numéros parus par thématique abordée et par période\*



\* L'année 2019 n'inclut que les QSN publiés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin de l'année.

## L'INTERVIEW : SONIA DE LA PROVÔTÉ, SÉNATRICE DU CALVADOS, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FNAU ET PRÉSIDENTE DE L'AUCAME

**« Dans un monde qui bouge,  
les décideurs ont besoin de points de repère. »**



Le monde est en plein bouleversement. Ces changements sont sources de frictions, mais aussi d'opportunités si les acteurs publics savent encourager et accompagner ces mutations. Au Sénat, les débats et les travaux parlementaires permettent de cerner les sujets et les enjeux qui vont être déterminants pour l'avenir de la France et des territoires. Les réflexions menées dans les commissions sénatoriales et au sein de la FNAU qui fédère les agences d'urbanisme donnent des visions prospectives qui éclairent les transformations à l'œuvre. En tant qu'élue locale, la présence sur le terrain permet de percevoir les modes de vie des habitants et les inquiétudes que suscite ce basculement dans le monde de demain. Cette proximité est indispensable pour bâtir des politiques publiques efficaces répondant aux attentes des citoyens.

Les habitants sont au cœur de l'action publique. Les politiques doivent davantage prendre en compte les envies et les conditions de vie des populations et être avant tout des politiques du bonheur des gens ! Une attention particulière doit être portée aux personnes les plus fragiles, du fait des difficultés de leur vie quotidienne et de leur vulnérabilité face aux changements en cours. Les sujets concernant les habitants ne manquent pas : santé, logement, éducation et formation, emploi, protection sociale, vieillissement de la population, démarches administratives, culture et loisirs... Dans un contexte de mondialisation et de métropolisation, les territoires sont également impactés. Les inégalités territoriales se creusent entre Paris et la province, le monde rural et les villes, les espaces périurbains et les centres-villes. Les questions de ruralités et de revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs sont cruciales pour l'avenir des territoires. Dans le tissu urbain, les quartiers prioritaires concentrent les difficultés et apparaissent comme des zones de fracture sociale. Ces césures nécessitent des politiques de rééquilibrage et de redynamisation territoriale dont les modalités opérationnelles concrètes restent à inventer.

Les contraintes environnementales et climatiques incitent également à agir différemment et à repenser les façons d'aménager le territoire. Le développement durable est de mise et incite à innover. Les graines de possibles poussent sur tous les territoires : il faut les accompagner pour les faire fructifier ! L'objectif « zéro artificialisation nette » fixé par le gouvernement va avoir un impact majeur en matière d'urbanisme et de développement des territoires. Il va falloir inventer des nouvelles formes d'aménager et d'habiter en ville et dans les espaces ruraux, en veillant à ne pas creuser davantage les inégalités territoriales. Les enjeux sont colossaux. La réponse doit être collective, en inventant de nouvelles façons de monter et mettre en œuvre les projets. Les défis ne pourront être relevés que dans un climat de bienveillance et de coopération. Le durcissement de l'Etat à l'égard des collectivités, qui sont pourtant au cœur des transformations, n'est pas de bon augure. Aller dans le sens du bâton n'est pas fédérateur !

Dans un monde en perpétuel mouvement, les décideurs et acteurs locaux ont besoin de clés de lecture et de points de repère pour mieux comprendre et agir. Les QSN contribuent à cela en proposant un décryptage des changements dans la société et dans les territoires. Ils doivent éclairer, de façon pédagogique, sur les lois en débat, l'évolution des modes de vie des habitants, les nouvelles manières de faire, les défis qui nous attendent... Les thématiques doivent être éminemment prospectives, mais aussi traiter de sujets d'actualité en apportant des grilles de lecture avisées. Les QSN doivent aussi apporter des éléments de connaissance sur des sujets insuffisamment abordés comme la culture, le patrimoine ou la santé qui constituent pourtant des vecteurs essentiels de cohésion et d'attractivité des territoires. Au final, chaque QSN forme une brique dont l'assemblage éclaire sur l'avenir du monde qui nous attend.

## LE POINT DE VUE DE DOMINIQUE VINOT-BATTISTONI, VICE-PRÉSIDENT DE L'AUCAME (et 1<sup>er</sup> président de l'AUCAME, de 2006 à 2008)



### « Les QSN doivent être le baromètre des évolutions sociétales. »

La création de l'agence d'urbanisme a fondamentalement changé la manière d'élaborer les politiques publiques. Engagée dans la réalisation du SCoT Caen-Métropole, l'Aucame a eu comme premier travail de rassembler des informations sur le territoire et de les diffuser auprès des élus pour orienter leurs choix. Ce partage des connaissances fait partie de l'ADN de l'agence qui pratique depuis le départ une politique d'open data. Les travaux de l'Aucame ont permis aux élus de gagner en technicité et d'être par conséquent mieux armés pour élaborer les politiques locales. La réalisation de diagnostics a été salutaire, car les élus ont pu tirer les leçons du passé et ajuster leurs actions en conséquence.

Les QSN s'inscrivent dans cette dynamique. Au départ, leur vocation était d'apporter des éléments de connaissance sur le territoire caennais et les outils d'urbanisme existants, pour en informer les acteurs locaux. Les quatre-pages de l'Aucame décryptent des sujets complexes et proposent des pistes d'actions possibles identifiées par benchmark. Dans un monde qui bouge, les mutations sont rapides. L'agence va devoir davantage orienter ses travaux sur la prospective pour anticiper les bouleversements et les transformations à venir.

Les QSN traitent déjà de sujets prospectifs, mais ils doivent devenir le baromètre des évolutions sociétales. La pensée collective et les comportements évoluent en effet très vite et transforment la société et les modes de vie. Tous les territoires sont impactés. Les QSN doivent identifier et décrypter ces changements, de façon simple et pédagogique, pour vulgariser les sujets. Ils doivent démystifier les concepts et mesurer leurs effets potentiels, en objectivant les analyses par une approche neutre et plus scientifique. L'Aucame doit affûter le regard pour ne pas relayer les contre-vérités que la pensée dominante peut parfois véhiculer.

En matière d'urbanisme, la manière de faire a aussi beaucoup évolué. Les politiques publiques sont élaborées jusqu'à présent de façon plutôt technocratique, avec une implication croissante des élus dans leur élaboration et leur mise en œuvre. Depuis sa création, l'agence s'est beaucoup investie dans l'élaboration des documents d'urbanisme qui déterminent l'avenir du territoire, en particulier le PLH de Caen la mer et le SCoT de Caen-Métropole récemment approuvé. Cet urbanisme de zonage cède progressivement le pas à l'urbanisme de projet où la prise en compte de l'individu est devenue centrale. Les aspirations des citoyens orientent les politiques locales, avec toute la difficulté à concilier intérêt individuel et intérêt collectif.

L'un des rôles de l'Aucame est de favoriser l'acquisition d'une culture de l'urbanisme auprès des élus. Le glissement progressif vers un urbanisme de projet va inciter l'agence à s'adapter et à accompagner les élus dans l'appropriation des nouvelles manières de faire. Elle jouera un rôle d'interface entre les citoyens et les collectivités afin de mettre en cohérence des visions parfois divergentes, en rappelant sans cesse l'intérêt commun. Elle devra faire preuve de neutralité et de pédagogie, avec la rigueur et la technicité qui la caractérisent aujourd'hui. Les métiers de l'Aucame vont donc évoluer, une phase de transition qui va l'amener à revisiter ses missions.

En termes de thématiques, les sujets prospectifs sont multiples. Les prochains numéros des QSN pourraient traiter des effets du climat, des îlots de chaleur, de la ville connectée, des modes de construction de demain, du zéro artificialisation nette... Ces sujets d'actualité vont en effet impacter l'urbanisme et méritent par conséquent des investigations spécifiques.

## LE REGARD DE PATRICE DUNY, DIRECTEUR DE L'AUCAME

**« Les QSN constituent le marqueur des bouleversements qui s'annoncent. »**



L'Aucame a été créée en 2006 d'abord pour élaborer le SCoT de Caen-Métropole. La première démarche a consisté à produire des éléments de connaissances sur le territoire en mobilisant des informations dans tous les domaines. Des ateliers thématiques ont été organisés entre décembre 2006 et juin 2007, à raison d'une rencontre par mois, pour explorer les différents sujets avec les acteurs locaux. Ce travail participatif a permis de dresser un véritable état des lieux et de faire prendre conscience des dynamiques à l'œuvre au sein de la région caennaise. Approuvé en 2011, le SCoT a été conçu de façon à infléchir les tendances observées en termes de périurbanisation, de consommation d'espace, de mode d'habiter, d'usage de la voiture... Il y a eu un avant et un après.

Outil de communication, le premier QSN a été rédigé en 2007. Le but était de partager les éléments de diagnostic du SCoT auprès des acteurs locaux et de favoriser la visibilité de l'agence sur le territoire. Les QSN proposaient sur cette période une synthèse des connaissances acquises à l'occasion du SCoT, dans des domaines très variés en lien avec l'aménagement, l'urbanisme et le développement territorial. L'approbation du SCoT a constitué une phase de transition dans la vie de l'agence. Les activités se sont alors fortement diversifiées et l'Aucame s'est engagée dans la structuration d'observatoires thématiques englobant différentes facettes du territoire (foncier, habitat, politique de la ville, mobilité...). Au cours de cette période, le SIG est monté en puissance et l'agence a élargi ses horizons en s'investissant notamment sur la Vallée de la Seine avec les autres agences d'urbanisme du territoire. Ces évolutions ont induit un changement dans la ligne éditoriale des QSN : les quatre-pages se sont recentrés sur des sujets de culture générale en lien avec des préoccupations locales. L'accent a été mis surtout sur les concepts et outils d'urbanisme et les expérimentations et projets exemplaires dans une logique de bonnes pratiques.

L'Aucame est entrée dans une nouvelle phase aux alentours de 2016, année de la fusion des deux régions normandes. Elle peut se définir comme une période de maturation où l'agence a trouvé son rythme de croisière, mais aussi comme la préfiguration d'une ère nouvelle liée aux mutations en cours. L'équipe s'est fortement investie dans l'élaboration de projets de territoire et de documents d'urbanisme, en particulier les PLH de Caen la mer et de Valès dunes et le SCoT de Caen la mer, en révision, approuvé en octobre 2019. La création du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole a conduit l'Aucame à élargir son champ d'observation sur l'ensemble de l'ouest de la Normandie, sur des sujets très divers comme les villes reconstruites, la santé, l'enseignement supérieur ou les mobilités interurbaines. Les travaux prospectifs se sont également développés pour sensibiliser les acteurs locaux sur les bouleversements qui s'annoncent. Les QSN ont évolué en conséquence, laissant une place accrue aux sujets concernant les mutations en cours et les outils à mettre en place pour gérer les transitions qui transforment les modes de vie et affectent les territoires.

Au final, les QSN apparaissent comme la marque de fabrique de l'Aucame. La relecture des numéros produits au cours des douze dernières années montre la palette des travaux et des sujets traités et abordés à l'agence. Les QSN apparaissent comme le thermomètre des sujets qui atterrissent sur Caen et sa région. Ils préfigurent souvent des études de plus grande ampleur. À la création de l'agence, la première génération des QSN a permis de dresser un état des lieux du territoire. La deuxième génération instille plutôt des idées qui vont localement faire évoluer la pensée et la manière de faire. Ils permettent d'anticiper et de mieux percevoir les sujets émergents au niveau sociétal, et par conséquent de mieux armer localement les élus pour faire face aux défis qui s'annoncent.

L'Aucame est aujourd'hui à un carrefour de son existence. Elle ne doit pas s'endormir sur ses lauriers, mais continuer à être force de proposition et « agitateur d'idées » pour les élus et acteurs locaux qui forgent l'avenir du territoire. Dans cette période de mutations profondes, les sujets prospectifs ne manquent pas : adaptation au changement climatique, nouvelles formes d'habiter, impact des nouvelles technologies, fin du moteur thermique... Les sujets majeurs du moment concernent l'objectif « zéro artificialisation nette » et l'élévation du niveau marin lié au réchauffement climatique qui vont fortement impacter les territoires. La volonté de préserver les espaces naturels et agricoles va favoriser la densité urbaine et freiner les projets en extension et devrait conduire à une renaturation d'espaces du fait des compensations environnementales. Cette volonté affirmée de freiner la consommation d'espace va inciter à imaginer de nouvelles manières d'aménager et développer les territoires. L'Aucame doit être aux côtés des élus et des collectivités pour les aider à redéfinir leurs politiques publiques. Dans ce monde en ébullition, les transitions à l'œuvre laissent entrevoir de nombreux chantiers. Les sujets des QSN ne sont donc pas prêts de s'épuiser ! Comme l'indique ce proverbe africain : « les idées sont aux grands projets ce que les graines sont aux baobabs ». Le souhait de l'agence est de continuer à semer des idées pour fertiliser le territoire et préparer le monde de demain. Les QSN en seront le marqueur, demain comme aujourd'hui.

Rédaction, illustration, publication, relecture....



Ils ont contribué aux **Qu'en savons-nous ?**  
au fil des années passées  
à l'Aucame...



Frédéric Delbos  
Patrice Duny  
Jeanne Kostorz  
Fanny Cauchy  
Myriam Baslé  
José Dos Santos  
Thomas Boureau  
François Barbet  
Karine Salignon  
Anne Prunet

Julien Ravenel  
Laurent Ledannois  
Laure Deslandes  
Joakim Duval  
Odile Auffray  
Carine Baranger  
Bastien Besnard  
Jean-Philippe Briand  
Xavier Lepetit  
Soazig Vannier

Anne-Sophie Boisgallais  
Anaïs Pitel  
Sandrine Poulain  
Elisabeth Bertrand  
Paul André  
Tristan Capron  
Laurie Négrier  
Pierrick Belhache  
Ludivine Collette



Ainsi que les nombreux partenaires ponctuels concernés par certains numéros et les présidents successifs de l'Agence, grâce à la confiance témoignée par chacun d'eux :

- Dominique Vinot-Battistoni (président de l'Aucame de 2005 à 2008),
- Colin Sueur (président de l'Aucame de 2008 à 2014),
- Sonia de la Prôvoté (présidente de l'Aucame depuis 2014).

- [www.aucame.fr/Nos travaux/Publications/Qu'en savons-nous ?](http://www.aucame.fr/Nos%20travaux/Publications/Qu'en%20savons-nous%20?)
- [www.circe.fr](http://www.circe.fr)
- [www.fnau.org/Publications/Publications des agences](http://www.fnau.org/Publications/Publications%20des%20agences)

**Directeur de la publication :** Patrice DUNY  
**Réalisation et mise en page :** AUCAME 2019  
**Illustrations :** AUCAME, sauf mention contraire  
**Contact :** [jp.briand@aucame.fr](mailto:jp.briand@aucame.fr)

DÉPÔT LÉGAL : 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2019  
ISSN : 1964-5155

Imprimé sur papier  
sans chlore ni bois



**Agence d'urbanisme de Caen Normandie**  
21 rue de la Miséricorde - 14000 CAEN  
Tel : 02 31 86 94 00  
[contact@aucame.fr](mailto:contact@aucame.fr)  
[www.aucame.fr](http://www.aucame.fr)



LICENCE OUVERTE  
OPEN LICENCE

Retrouvez nos publications en flashant ce QR Code

